

Rive-de-Gier

SolidariToit, une association qui vient en aide aux plus démunis

« Si je me trouvais dans la situation de ces personnes, j'aimerais bien que quelqu'un me tende la main ». Voilà ce qui anime les bénévoles de l'association SolidariToit qui viennent en aide à ceux qui n'ont plus rien.

Par De notre correspondante Fatima BAROUDI - Hier à 19:31 - Temps de lecture : 3 min



Françoise Ninet, Jacques Brosse et Maguy Rey, membres de l'association SolidariToit. Photo Progrès /Fatima BAROUDI

D'abord organisés en collectif, c'est en 2019 que des bénévoles de la paroisse Sainte Marie-Madeleine en Gier ont décidé de créer l'association SolidariToit. « Notre projet s'inscrit dans une dimension d'intérêt général poursuivant un but humanitaire sans aucun critère de distinction, ni discrimination. Elle vient en aide aux personnes ou familles, se trouvant sans domicile fixe sur le canton de Rive-de-Gier », explique Jacques Brosse, président de l'association.

Une aide pour le logement

Pour mener à bien son projet social, l'association met en œuvre tous les moyens nécessaires pour permettre aux personnes ou familles parrainées de bénéficier de meilleures conditions de vie, d'éducation et de résidence. Elle peut compter pour cela sur une trentaine de personnes qui donnent régulièrement chaque mois, d'autres dons lui parviennent de manière plus sporadique. Grâce à l'association, plusieurs personnes ont pu bénéficier d'un logement acceptable. À ce jour, ce sont une personne seule, une famille avec cinq enfants, une famille et ses deux enfants, une autre famille avec six enfants qui sont parrainées par SolidariToit et qui peuvent bénéficier d'un logement acceptable. Une jeune étudiante est aussi hébergée par une personne membre de l'association. « Outre le logement, dont le loyer et les charges sont supportés pour la plupart par l'association, nous intervenons aussi en soutien dans les démarches administratives, nous aidons dans la gestion du budget, nous veillons au respect des engagements comme par exemple l'inscription des enfants à l'école... Lorsque les personnes le peuvent, nous leur demandons une participation financière concernant les dépenses liées au logement », précise Jacques Brosse.

Des difficultés à répondre aux demandes

Aujourd'hui, l'association a de plus en plus de difficultés à répondre sur le long terme aux demandes d'aide. « Nous avons atteint une limite pour l'instant indépassable », précise le président de l'association. « Sans donateurs, l'association ne pourrait pas vivre. Si je me trouvais dans la situation de ces personnes, j'aimerais bien que quelqu'un me tende la main. Les personnes accueillies à ce jour n'ont pour la plupart pas l'autorisation de travailler du fait de leur situation administrative. Elles vivent au jour le jour sans rien du tout, et avec des enfants c'est encore plus compliqué », conclut Françoise Ninet, bénévole.

Pour effectuer des dons ou pour avoir des renseignements :
solidaritoit.comite@gmail.com <https://solidaritoit.garradin.eu>

Rive-de-Gier – Une soirée pour récolter des fonds

L'association SolidariToit organise, en partenariat avec le ciné Chaplin, une soirée témoignages mardi à 18 h 30. Ce sera l'occasion pour le public de découvrir en avant-première le film *Tori et Lokita*, réalisé par les frères Dardenne et primé lors du dernier festival de Cannes. Cette projection sera suivie par l'intervention de deux représentants de l'association Jarez Solidarité, qui ont accueilli des migrants de Calais, et deux enseignants du lycée des Collines qui ont eu en cours des élèves migrants. Il y aura aussi, sous réserve, le témoignage d'une personne aidée par un membre de la paroisse. Le prix de la séance est fixé à 6,50 € et 3 euros seront reversés à l'association.

Société

Logement

